



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Instructions pour le déroulement des épreuves professionnelles du BEP Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement

PILOTAGE NATIONAL — SESSION 2011 Cadre d'organisation

En application de la mise en œuvre du pilotage nationale des examens de niveau V, la responsabilité de l'organisation du BEP Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement (MHPE) a été confiée au SIEC.

1 Les centres d'examen

1.1 *Choix des centres d'examen*

Les centres d'examen devront être choisis dans les lycées professionnels publics accueillant la formation du Baccalauréat Professionnel Hygiène Environnement afin de permettre l'organisation de l'épreuve EP2 mettant en œuvre les techniques de bionettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en SBSSA chargé de la filière Hygiène environnement devra veiller à ce que les locaux et le matériel spécifiques pour la réalisation de l'épreuve EP2 existent dans l'établissement.

1.2 *Désignation du professeur coordinateur*

Chaque centre d'examen désignera un professeur coordinateur qui veillera à ce que les conditions exigées dans l'organisation des sujets soient respectées. Ce professeur sera un PLP Biotechnologies santé environnement enseignant dans l'établissement et dans la filière. Il sera présent dans l'établissement durant tout le temps des épreuves, non membre de jury, se tiendra à la disposition du jury.

2 L'organisation des épreuves professionnelles

2.1 *L'épreuve EP1 : Analyse d'une situation professionnelle*

Durée : 2h – Coefficient 4

L'épreuve EP1 est une épreuve écrite pour l'ensemble des candidats. Les sujets nationaux seront fournis et envoyés par le SIEC.

2.2 *L'épreuve EP2 : Techniques professionnelles*

Durée : 4h – Coefficient 8

L'épreuve EP2 demande une organisation particulière lorsqu'elle se déroule en ponctuel. Elle peut comporter des activités correspondant :

1. aux techniques de bionettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation

OU

2. à des opérations de nettoyage mettant en pratique des techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces.

À l'issue de l'épreuve, le candidat sera interrogé à l'oral afin d'expliquer par la logique des opérations et de justifier ses choix technologiques (durée maximum : 10 min).

Le SIEC fournira une banque de données de sujets de Techniques professionnelles qui comportera :

- 6 sujets de techniques professionnelles relatives aux techniques de bionettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation ;
- 6 sujets de techniques professionnelles relatives à des opérations de nettoyage mettant en pratique des techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces.

Ils seront utilisés en fonction des conditions matérielles et humaines de chaque établissement à raison de 2 sujets par journée : 1 sujet de techniques professionnelles relatives aux techniques de bionettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation et 1 sujet de techniques professionnelles relatives à des opérations de nettoyage mettant en pratique des techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces.

2.2.1 EP2 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Techniques de bionettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation

Cette épreuve comporte des activités relatives aux techniques de préparation à la stérilisation et des activités de bionettoyage. Elles doivent donc se dérouler dans des locaux permettant la mise en œuvre de ces activités, à savoir une salle spécialisée ou un laboratoire adapté à l'examen. Les techniques de bionettoyage doivent, elles se dérouler dans des lieux spécifiques tels que une cuisine pédagogique, une chambre d'infirmerie, une salle informatique....

Les dispositifs médicaux à stériliser seront choisis en fonction des équipements disponibles dans les établissements.

Un ou plusieurs postes de lavage des mains équipés seront à la disposition des candidats. La procédure de lavage devra être affichée. Les fiches techniques des produits et des appareils doivent être mis à disposition des candidats

Une fiche de matières d'œuvre est fournie pour l'ensemble des sujets. Le centre veillera à la faisabilité des épreuves, en cas d'impossibilité, une adaptation est possible.

2.3 EP2 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces

Cette épreuve comporte des activités relatives aux techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces, et une activité liée aux services associés est demandée dans chaque sujet.

Le centre d'examen veillera à mettre à disposition les locaux avec les revêtements de sols et les équipements adaptés aux sujets. Il vérifiera l'état du matériel fourni au candidat avant le début des épreuves.

Une fiche de matières d'œuvre est fournie pour l'ensemble des sujets. Le centre veillera à la faisabilité des épreuves, en cas d'impossibilité, une adaptation est possible.

3 La composition des jurys

Chaque jury est composé d'un professeur de Biotechnologies option Santé Environnement et d'un professionnel du nettoyage et du bionettoyage.

Un jury suivra deux candidats en même temps. Prévoir un jury supplémentaire pour pallier à une absence éventuelle.

4 La convocation des candidats

Il doit être précisé sur la convocation des candidats que ces derniers doivent se présenter avec leur tenue professionnelle soit : blouse ou tunique + pantalon ; chaussures de sécurité ; gants adaptés aux différentes activités.

5 La correction de l'épreuve écrite EP1

Les corrections sont assurées par les professeurs de Biotechnologies option Santé environnement enseignant de préférence dans la filière Hygiène et propreté.